



Commune de PFULGRIESHEIM
Séance du 15 septembre 2017

Membres présents :

Le Maire, André JACOB et Mmes et MM. les conseillers municipaux : Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Jean-Marc HENNIG, Bertrand MEYER, Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Stéphanie MICHEL, Elodie ROTH

Absents excusés : Anne-Laure LEYDET, Michèle MEHN.

Le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2017 est adopté à l'unanimité.

1. TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE PRINCIPALE (fin du chantier et travaux complémentaires)

Le Maire rappelle à l'assemblée que le trafic normal des véhicules a repris son cours dans les deux sens sur la RD 31 depuis le 12 août et que le chantier est en bonne voie d'achèvement. Quelques aménagements restent encore à faire :

- pose d'une charge minérale aux deux intersections rue de la Moutarde/RD31 et rue de la Citadelle/RD31,
- pose des panneaux de signalisation devant l'îlot de voirie,
- pose des gardes-corps des escaliers des deux cheminements piétonniers,
- réalisation des aménagements paysagers le long de la RD 31.

La réception provisoire du chantier est programmée vendredi 22 septembre 2017 à 9 h.

M. Paul LOSSEL fait remarquer que l'itinéraire de délestage par le terrain de football permettant de faire le bouclage par la rue de Truchtersheim n'est plus emprunté par les automobilistes depuis la réouverture de la RD 31 à la circulation.

Mme Madeleine MARTIN demande l'intensification des contrôles de gendarmerie aux heures d'entrée et de sortie scolaires devant les entrées vers la rue de la Citadelle et de la Moutarde signalées en sens interdit depuis la RD 31.

Mme Liliane BAUER estime que le trafic automobile a beaucoup baissé dans la rue d'Offenheim en raison d'un rééquilibrage de la circulation sur d'autres axes de passage au moment du barrage de la RD 31.

Travaux complémentaires

En corollaire de ces travaux, la commune a prévu la pose de deux caniveaux à grille raccordés sur les avaloirs des eaux pluviales de la rue d'Offenheim, situés de part et d'autre du passage protégé devant le n° 10, pour un coût de 3 813.60 €. Ce dispositif permettra de canaliser l'écoulement des eaux de ruissellement dans la descente de la rue et d'éviter les phénomènes de reflux vers les caves des propriétés privées.

Le parking du terrain de football a été utilisé comme plateforme de stockage d'engins de chantier et de matériel pendant les travaux de voirie ce qui a fragilisé encore un peu plus le revêtement de chaussée déjà fissuré. Un nouveau sol en enrobés sera posé pour un coût de 18 817.20 € TTC pris en charge par le Conseil départemental. Dans le cadre de la campagne annuelle d'entretien et de réfection des routes départementales, la bande de roulement de la chaussée de la rue Principale entre la Place de la Mairie et le carrefour RD 31/RD 64 rue d'Offenheim sera également refaite et planifiée de nuit de 20 h à 6 h du matin pour limiter l'impact sur la circulation, aux dates suivantes :

- nuit du 27/28 septembre : rabotage de la portion de chaussée concernée
- nuit du 28/29 septembre : pose des enrobés

Le tronçon sera interdit à la circulation, toutefois le passage des véhicules sera possible dans la nuit du 27/28 et au moins l'un ou l'autre des carrefours restera ouvert dans la nuit du 28/29 pour permettre l'accès au centre du village.

La secrétaire de Maire fait remarquer que la prochaine collecte sélective est prévue vendredi 29 septembre 2017 et que le camion benne ne pourra pas circuler avant 6 h du matin sur le tronçon en travaux. Le Maire lui demande de prendre l'attache des services de la communauté de communes pour retarder l'organisation de la tournée dans la commune.

L'information relative à ce chantier a été relayée par un flyer distribué à la population du village (la brève n° 64) et une note sera distribuée pour rappel dans les boîtes aux lettres des riverains concernés. Le Maire présente brièvement le flyer à l'assemblée qui rappelle également le passage régulier du boucher ambulant de Gouggenheim, Place de la Mairie, tous les mardis soirs de 16 h à 19 h à compter du mardi 19 septembre 2017 ainsi que les coordonnées du cabinet d'infirmerie de la commune.

Par ailleurs, un état des lieux pour répertorier l'ensemble des petits travaux de réfection de voirie à effectuer dans la commune sera fait avec la Société COLAS au début du mois d'octobre (pour mémoire : deux avaloirs descellés devant le 15 rue de Truchtersheim).

Enfin, un rendez-vous est pris avec la Société GOTTRY de Saverne, sous-traitant de COLAS titulaire du marché de voirie, pour la partie « espaces verts et plantations » le vendredi 22 septembre à 10 h pour définir la nature et l'emplacement des espèces végétales à planter en bordure de la RD 31. Compte-tenu des travaux de rénovation du bitume du parking du terrain de football, le Maire souhaite en parallèle faire une remise en valeur paysagère du site qui accueille également d'autres équipements (bennes à verre, terrain de pétanque).

Il rend compte ensuite de la réunion du 14 septembre en Mairie avec M. Dominique WANKMULLER du SDEA. Différentes propositions ont été faites pour améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement en cas de fortes pluies d'orage. Une conduite (by-pass) a été posée au niveau du bassin de rétention situé à l'entrée de la rue du Levant afin de permettre d'évacuer une partie des eaux pluviales vers le ruisseau. Ce dispositif évitera la mise en surcharge du réseau d'assainissement et les remontées d'eau par les couvercles dans les cours des 1 et 2 rue du Levant et du 6 rue de Pâques comme cela est arrivé à plusieurs reprises au printemps 2016. En ce qui concerne les problèmes de ruissellement des eaux pluviales en provenance des champs en bordure de la rue de Lampertheim, par la rue de Pâques et la rue du Levant, plusieurs solutions sont envisagées pour en limiter l'impact :

- d'une part, des travaux de pose dans la rue de Pâques d'un réseau séparatif de recueil des eaux pluviales à côté du collecteur d'assainissement, entièrement financés par le SDEA, et nécessitant l'ouverture de la chaussée,
- d'autre part, le rajout d'un avaloir à la sortie du sentier des Bleuets, financé par la commune, se raccordant sur la future canalisation d'eaux pluviales de la rue de Pâques,
- la mise en place de bandes enherbées sur les parcelles agricoles bordant la RD 64 rue de Lampertheim (et rue d'Offenheim). Ce dispositif est en place et les conventions avec les agriculteurs seront régularisées lors de la prochaine séance du conseil municipal.

La problématique des coulées de boues affectant les terrains des 18 et 20 de la rue du Heuberg est plus complexe à traiter car le réseau d'assainissement existant n'est pas suffisamment dimensionné pour récupérer des volumes en eau plus importants. Dans l'immédiat et pour favoriser la rétention des eaux de pluies, un espace enherbé à l'arrière des propriétés permettra de remédier de manière efficace au problème et à ses effets. M. Paul LOSSEL, conseiller municipal, et exploitant de la parcelle s'engage à faire le nécessaire. Le Maire rappelle qu'il rencontrera en Mairie les riverains concernés.

2. AMENAGEMENT FONCIER DANS LE CADRE DU PROJET DU CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG

Le Maire présente le plan d'ensemble parcellaire concerné par l'opération de remembrement liée au projet du COS, sur les bans de Pfulgriesheim, Lampertheim, Pfettisheim (Truchtersheim) et Schnersheim. Suite à l'enquête publique du 20 juin au 22 juillet 2017, la commission intercommunale d'aménagement foncier va proposer d'exclure du périmètre de remembrement la zone agricole tampon située à l'Ouest entre les bans de Pfulgriesheim et de Griesheim-sur-Souffel. Le conseil municipal sera amené à approuver par délibération les limites définitives du périmètre avant la fin de l'année.

Suite au diagnostic archéologique mené par la société Alsace Archéologie de novembre 2016 à mars 2017 sur le ban communal dans le cadre du projet du COS, le Préfet a ordonné des fouilles complémentaires sur une superficie de 602 ares sur le ban communal aux lieux dits :

- Weberacker 12.00 ares
- Hammeracker 232.50 ares
- Kruemmling 252.00 ares
- Grassweg III Zug 37.50 ares
- Kammeracker 68.00 ares

Un plan indiquant la localisation des parcelles et la configuration des sites à fouiller est projeté à l'écran. Les agriculteurs exploitants des surfaces agricoles dans ces secteurs ont été avertis de ces mesures.

3. ECOLES

Le point sur la rentrée scolaire et les effectifs

Les classes comptent en moyenne 22 enfants soit :

- 45 enfants répartis dans les deux classes de l'école maternelle
- 87 enfants répartis dans les quatre classes de l'école élémentaire

fonctionnant sur un rythme de 4 jours par semaine depuis le 4 septembre 2017.

Ces chiffres devraient rester stables l'année prochaine en raison de l'arrivée de 16 enfants en classe de petite section de maternelle venant compenser le départ des 17 enfants actuellement en classe de CM2.

Les investissements à l'école maternelle

Après ce constat, Mme Liliane BAUER, Adjointe aux affaires, présente la demande d'acquisition de matériel établie par la directrice de l'école maternelle. Le devis pour l'achat d'un nouveau massicot est validé. La demande concernant le remplacement du copieur actuel par un photocopieur couleur est pour l'instant différée à l'année 2018 et l'achat ou la location porteront sur un photocopieur d'occasion reconditionné.

Les autres doléances (pose de verrous sur la porte de la salle de repos et de soufflets anti-pince doigts sur la porte d'entrée) sont en cours de traitement.

Projet de réhabilitation du bâtiment école maternelle et création d'une structure d'accueil périscolaire

La commune va rencontrer dans les prochains temps Mme Gaëlle HILBERT, chargée de mission au CAUE, pour la réalisation de l'étude de faisabilité portant sur le projet de réhabilitation du bâtiment école maternelle et la création d'une structure d'accueil périscolaire de 50 places (cf PV du 2 juin dernier).

Travaux à l'école élémentaire

Des infiltrations d'eau ont été signalées dans la salle de jeux de l'école élémentaire. Un Adjoint au Maire se rendra sur place pour faire le constat.

Par ailleurs, il est proposé de faire réaliser un entretien annuel de la toiture végétalisée de l'école élémentaire. A cette fin, il sera pris attache avec le CAUE pour trouver un professionnel agréé.

L'ancienne salle dite « classe enfantine » située sur le palier surélevé de la cour de l'école élémentaire, est utilisée comme local d'appoint pour les cours de musique et de religion. A l'heure actuelle, du mobilier hétéroclite et du matériel informatique obsolète ont été stockés sur place. Afin de rendre cette salle fonctionnelle et utilisable par la garderie périscolaire, il convient de prendre quelques mesures simples : évacuation des équipements inutilisés et rachat de mobilier neuf, tables et chaises. M. Sébastien DURST propose de se renseigner auprès des enseignants pour savoir à quelles fins et en quelles occasions ils utilisent ces locaux.

Divers

Mme BAUER, en sa qualité de Présidente de la garderie associative « La Cabane des Acacias », informe l'assemblée qu'elle est à la recherche d'un intervenant supplémentaire les mardi, jeudi et vendredi de 15 H 45 à 18 H 30. L'offre d'emploi sera communiquée pour affichage dans les communes voisines de Griesheim-sur-Souffel, Dingsheim, Lampersheim et Pfettisheim.

4. SALLE DES FETES COMMUNALE – CALENDRIER D'OCCUPATION 2018

Le planning d'occupation hebdomadaire de la salle des fêtes pour la tenue des activités sportives de la saison 2017/2018 a été fixé en réunion inter-associative du lundi 11 septembre. Les réservations exceptionnelles pour les fêtes et autres manifestations ont également été enregistrées.

5. ORGANISATION DU MESSTI LES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2017

Le Maire expose les mesures de sécurité à prendre à l'occasion de la brocante du dimanche 24 septembre organisée dans les rues du centre-village : positionnement d'un tracteur en sortie d'agglomération rue d'Offenheim, mise en place de doubles barrières aux points d'entrée et de sortie de la zone de déploiement de la brocante et éventuellement de balles de pailles. M. Bertrand MEYER propose de rouvrir à la circulation la partie de la RD 31 située entre le carrefour de la Mairie et le carrefour du Crédit Mutuel et de déplacer les stands dans la rue de Truchtersheim. Cette alternative sera intégrée dans la réflexion sur l'organisation de la prochaine édition du messti.

5. DESIGNATION DU CORRESPONDANT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DU BAS-RHIN

Le Maire présente le courrier en date du 21 juillet 2017 du Président de La Ligue contre le cancer désireuse de créer un réseau de correspondants chargés de relayer dans les communes l'ensemble des missions et actions de l'association. M. Claude AFFOLTER, Adjoint au Maire, se porte volontaire pour assurer cette fonction.

6. DIVERS

Les tracts relatifs à la prochaine manifestation anti-GCO organisée par l'ADEVIE le samedi 30 septembre 2017 à Strasbourg ont été distribués dans la commune. Comme l'an passé, l'association met à disposition des participants un ou plusieurs bus à destination de Strasbourg. Les personnes souhaitant réserver des places peuvent se faire connaître en Mairie de Griesheim, de Dingsheim et de Pfulgriesheim qui centraliseront les demandes.

Le Maire donne connaissance au conseil des différentes déclarations d'intention d'aliéner de biens immobiliers pour lesquelles il a renoncé à exercer son droit de préemption urbain :

- logement au 1 rue du Levant,
- terrains au 8 rue de la Montée, au 33 rue des Bleuets, au 4 rue du Langgarten, au 1 rue des Bleuets et au 15 rue de Truchtersheim.

En outre, il informe l'assemblée qu'un accord a été trouvé avec le nouvel acquéreur de la propriété du 8 rue de Truchtersheim concernant le maintien pendant une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 juillet 2020, de la canalisation d'eau potable qui traverse le terrain pour desservir en contrebas les deux propriétés de la rue des Prés. La commune exécutera dans ce délai les travaux nécessaires à la mise hors service de la conduite d'eau ainsi que ceux nécessaires au raccordement des terrains des 1 et 2 rue des Prés à partir du domaine public. Le raccordement électrique en aérien de la future maison d'habitation à bâtir en lieu et place de l'ancienne construction vouée à la démolition nécessitera la mise en place d'un poteau sur la limite Est vers le fonds voisin, occupé par un logement communal et les bâtiments de l'école élémentaire.

A la demande d'un riverain de la rue des Champs, le Maire propose de mettre en place un panneau d'interdiction de stationner.

Une demande d'un commerçant ambulant a été reçue en mars dernier en vue de la vente de spécialités culinaires antillaises. Une autorisation de stationnement est accordée pour le mardi soir sur la place du charron.

Enfin, le Maire informe avoir rencontré en Mairie Mme Bernadette HAESSIG, nouvelle Principale du Collège de la Souffel suite au départ de Mme Edith PY.

TOUR DE TABLE

Mme Liliane BAUER relève que les travaux de rénovation du chauffage dans les bâtiments des 7 rue de la Colline et du 15 rue du Heuberg de la SIBAR, évoqués lors de la réunion du 29 mai 2017, n'ont toujours pas débuté. Un courrier sera adressé au Directeur, M. Richard MISTLER, pour demander communication des dates de démarrage des chantiers.

Mme Corinne ZEISSLOFF informe l'assemblée que l'accès à la Préfecture de Strasbourg n'est possible que sur rendez-vous pris par internet pour régler les formalités liées aux cartes grises, aux titres de séjours... Elle demande ensuite au Maire de préciser le devenir des appareils électriques collectés dans les bennes réservées à l'électroménager à la déchetterie de Pfulgriesheim. Le Maire expose que ces produits ne sont pas réparés en vue d'être revendus ou donnés mais démontés pour en extraire certains composants et métaux. Certaines associations comme EMMAUS ou ENVIE récupèrent de l'électroménager en vue de leur reconditionnement et de leur revente aux particuliers. Il ajoute qu'une benne destinée à la récupération du mobilier à retaper sera bientôt mise en place à la déchetterie de Pfulgriesheim.

M. Sébastien DURST rappelle que la haie de thuyas du presbytère doit être taillée et entretenue et l'arbre situé devant la maison du 7 rue Principale enlevé par les agents du SIVOM. Le Maire l'informe qu'il n'a pas été prévu d'éclairage public le long du cheminement piétonnier menant vers le city-stade. Par contre, une gaine pour l'éclairage public a été posée en attente d'un éclairage aux abords de l'escalier de liaison vers le terrain de football. Pour sécuriser l'entrée du restaurant A l'Aigle, M. DURST propose d'installer de part et d'autre des potelets ou des Croix de Saint André pour empêcher le stationnement des véhicules. Le Maire répond que la réflexion est en cours et que ces installations sont prévues. Enfin, en ce qui concerne le radar à mettre en place dans la rue de Lampertheim, en attente depuis plus d'un an, le fournisseur s'est engagé à répondre dans un délai d'un mois. M. DURST exprime le souhait que les dates importantes prises en conseil municipal soient notifiées pour information et dans un délai raisonnable aux conseillers municipaux absents.

M. Gérard DURINGER informe qu'il va réunir très prochainement la commission en charge des illuminations de Noël.

Il fait part également du souhait de l'association des arboriculteurs de reprendre l'exploitation et l'entretien de la parcelle occupée par le verger-école après avoir replanté de nouveaux pommiers. Les deux bacs en bois devant la parcelle devront être évacués par les agents du SIVOM. Enfin, il rappelle que l'Eglise simultanée est exceptionnellement ouverte au public le dimanche 17 septembre 2017 de 14 h à 17 h dans le cadre des journées du patrimoine.

La séance est levée à 23 h 05. Les prochaines séances du conseil municipal sont fixées les vendredis les 13 octobre et 17 novembre 2017.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 ^{er} Adjoint	
BAUER Liliane	2 ^e Adjoint	
DURINGER Gérard	3 ^e Adjoint	
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
HENNIG Jean-Marc	Conseiller municipal	
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
LEYDET Anne-Laure	Conseillère municipale	absente excusée
MEHN Michèle	Conseillère municipale	absente excusée
MICHEL Stéphanie	Conseillère municipale	
ROTH Elodie	Conseillère municipale	

